

■ **Manacor SA**, à Genève, contrôle, administration et gestion de biens, etc. (FOSC du 02.04.2002, p. 9). Les pouvoirs de Rose James E., ainsi que la procuration de Böinck Ester et Stanislas Rosalind, sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Keller Felicity A., de Lindau, à Genève, directrice. Procuration collective à deux a été conférée à Borgognon Jane, de Genève, à Champéry, Piccone Giulia, d'Italie, à Lancy, et Thaler Brigitte, d'Allemagne, à Genève.

Journal no 1206 du 29.01.2003  
(00846274 / CH-660.0.694.992-6)